

« La France n'est nullement impliquée dans le génocide au Rwanda... »

La revue Goliath publie, dans son N° 106 du mois de mars, des documents inédits. Ces documents, reproduits en annexe, consistent en une lettre, datée du 22 mai 1994, du président du Gouvernement Intérimaire Rwandais, le Dr Théodore Sindikubwabo au président de la République Française, François Mitterrand.

Cette lettre, authentifiable par la signature, est annoncée par deux notes au Président français du général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier du Président de la République, le 6 mai et le 24 mai. Le général Quesnot joint à sa note du 6 mai une carte du Rwanda indiquant les positions des forces en présence.

À ces quatre documents s'ajoutent deux notes adressées au Président de la République, François Mitterrand. :

- une note du 25 février 1993 de Pierre Joxe, ministre de la défense
- une note de Dominique Pin du 2 mars 1993,

Nous ajoutons à ces documents :

- Un TD DFRA New York 2383 du 17 mai 1994 signé « Mérimée », représentant permanent de la France à l'ONU.
- Une lettre du Dr Théodore Sindikubwabo, président du CND, de 1992 permettant d'authentifier la signature de la lettre du 22 mai 1994 adressée à François Mitterrand.

La lecture de ces documents pourrait inciter nos élus à se poser quelques questions et ce quelles que soient leurs appartenances politiques car ces documents révèlent la transgression de principes fondamentaux par nos dirigeants de l'époque.

Le député du Val-de-Marne Jean-Claude Lefort, vice-président de la Mission d'Information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda de 1998 - dont il a refusé de signer les conclusions - déclarait récemment dans une interview¹ :

« Tournons la page, tel est le credo du ministère. Et pourquoi donc faudrait-il tourner la page, si la vérité n'est pas pleinement établie ? Il y a eu tout de même un génocide ! La mission d'information a laissé trop de zones sombres pour qu'on puisse parler ainsi. Et l'admettre. »

Le 4 mai 1994, alors qu'à cette date, il ne fait aucun doute que ce sont des centaines de milliers de Tutsi qui ont été massacrés, le général Quesnot est en relation téléphonique avec Théodore Sindikubwabo, président de la République par intérim, qui orchestre le génocide des Tutsi au Rwanda.

Lors de cette conversation téléphonique, Théodore Sindikubwabo « remercie [François Mitterrand] de tout ce que [celui-ci a] fait pour le Rwanda et de l'accueil qui a été réservé [en avril 1994] à la délégation conduite par [son] ministre des Affaires étrangères.

Il faut dire que la connaissance des relations entre les extrémistes Hutu qui ont formé le GIR et certains représentants de l'État français, et ce au plus haut niveau, n'est pas

¹ Interview de Serge Farnel, Metula News Agency, 5 mars 2006
<http://www.menapress.com/article.php?sid=1321>

nouvelle, mais ces documents inédits viennent préciser le degré de proximité de certains de nos responsables politiques et militaires avec les auteurs du génocide alors qu'ils sont en train d'exécuter leur crime

Rappelons quelques faits :

- Le 5 avril à la veille du début du génocide, Jean Bernard Mérimée, représentant permanent de la France à l'ONU, est le seul au Conseil de sécurité à soutenir explicitement la participation de la Coalition pour la Défense de la République (CDR) au gouvernement de transition en place à Kigali. La CDR est un parti extrémiste Hutu appelant ouvertement à l'extermination des Tutsi.
- Le 9 avril débute l'Opération Amarily... Les militaires français, outre les expatriés occidentaux, n'évacueront que la famille du président Habyarimana et des responsables politiques Hutu, proches du Hutu Power. En évacuant les uns, les autorités françaises sur place effectueront de fait un tri et condamneront à une mort certaine les autres, c'est-à-dire les responsables politiques Hutu de l'opposition².
- Le 27 avril 1994, le ministre des affaires étrangères du GIR, Jérôme Bicomumpaka, ainsi que le représentant de la CDR, Jean-Bosco Barayagwiza, sont reçus à l'Élysée par Bruno Delaye, à Matignon par Edouard Balladur et au Quai d'Orsay par Alain Juppé. (Pour mémoire rappelons que la Belgique et les États-Unis leur avaient refusé un visa, que Jean-Bosco Barayagwiza a été condamné à la prison à perpétuité pour génocide par le TPIR et Jérôme Bicomumpaka inculpé par le TPIR).
- Le 9 mai 1994, le général Huchon reçoit le lieutenant-colonel Rwabalinda, conseiller du chef d'état-major de l'armée rwandaise. Ensemble ils évoquent, selon le rapport de mission de ce dernier datant du 16 mai³, « *le soutien de la France sur le plan de la politique internationale* » et « *La présence physique des militaires français au Rwanda ou tout au moins un contingent d'instructeurs pour les actions de coup de main dans le cadre de la coopération* » ainsi que des besoins en munitions diverses et autres moyens matériels dont des moyens de communication sécurisés. Le président du GIR a-t-il utilisé ces moyens de communication sécurisée pour rappeler le général Quesnot le 22 mai ?
- Le 17 mai 1994, Jean-Bernard Mérimée⁴ rend compte au Président de la République :
« *Le ministre des affaires étrangères du Rwanda, M. Bicomumpaka, a prononcé un discours extrêmement virulent et à connotation raciste en évoquant notamment « la domination cruelle et impitoyable de la majorité Hutu par la minorité Tutsi altière et dominatrice* » il a également dénoncé l'Ouganda contre lequel il a demandé l'imposition d'un embargo.
Ce discours a choqué les membres du conseil dont certains ont regretté dans leurs interventions le ton et le contenu. Le représentant permanent de la Nouvelle-Zélande

² Les Français n'évacueront aucun Tutsi. Même pas ceux qui travaillaient au Centre Culturel Français ou à l'ambassade, comme en témoigne une plaque commémorative à l'ambassade de France à Kigali...

³ Publié par la Commission d'enquête Citoyenne, « l'Horreur qui nous prend au visage »

⁴ Voir en annexe TD DFRA New York 2383 du 17 mai 1994.

ayant même contesté la légitimité de M. Bicomumpaka, qui selon lui représentait une faction et non un État. »

Le représentant tchèque⁵ est plus sévère et fait, lui, ses critiques en public alors que Jean-Bernard Mérimée ne dit rien au conseil de Sécurité de ce qu'il écrit à sa hiérarchie, bien au contraire. Les représentants de l'Argentine, de l'Espagne, et du Royaume-Uni contestent quelque peu les affirmations de Jérôme Bicomumpaka.

Malgré cela, consciente du racisme, des mensonges du GIR et de sa légitimité contestée, la France ne cessera de soutenir à l'ONU le représentant du GIR, Jean Damascène Bizimana, identifié comme membre du réseau Zéro. Et ce jusqu'à ce qu'elle lui demande de partir le 19 juillet 1994, après la victoire du FPR.

- Le 22 mai, Théodore Sindikubwabo, le président du GIR, reprenant les propos de son ministre des affaires étrangères, qualifiés par le représentant de la Nouvelle-Zélande à L'ONU de « *version déformée des faits* », exprime à François Mitterrand, dans la lettre ci-après, les « *sentiments de gratitude [du peuple rwandais] pour le soutien moral, diplomatique et matériel [...] assuré* » par la France « *depuis 1990 jusqu'à ce jour* ».

Qu'a bien pu faire François Mitterrand pour mériter les remerciements de Théodore Sindikubwabo, qui, le 21 avril, appelait en personne la population à se mettre « au travail ». c'est-à-dire à se livrer au massacre des Tutsi après s'être assuré de l'élimination du préfet de Butare, qui s'opposait à ce génocide ?

« *Jusqu'à ce jour* » signifiant avant ET pendant le génocide ! Soutien diplomatique voulant dire soutien à l'ONU et soutien matériel voulant sans doute dire fourniture d'armes, de munitions et pourquoi pas de conseillers militaires... Comme l'indique le rapport Rwabalinda et comme l'affirment depuis longtemps des témoins rwandais (ex FAR). Quant au soutien moral, il semble que certains en France n'y aient toujours pas renoncé.

Théodore Sindikubwabo, écrit plus loin : « *en son nom [le Peuple Rwandais], je fais encore une fois appel à votre généreuse compréhension et celle du peuple Français en vous priant de nous fournir une nouvelle fois votre appui, tant matériel que diplomatique.* » Peut-on croire que la « *généreuse compréhension* » s'est interrompue après le 22 mai et que les livraisons d'armes ont cessé ? Difficile de le penser puisque le soutien diplomatique à l'ONU, qui, lui, pouvait difficilement être secret, a duré jusqu'au 19 juillet, date du départ du représentant du GIR à la demande du représentant français. Comment ne pas penser que la prétendue opération humanitaire Turquoise est une réponse à la demande d'appui du président du GIR ?

Quant au soutien secret, il est évoqué par le général Quesnot qui écrit le 6 mai : « *À défaut de l'emploi d'une stratégie directe dans la région, qui peut apparaître politiquement difficile à mettre en œuvre, nous disposons des moyens et des relais d'une certaine*

⁵ Voir aussi les déclarations de M. Kovanda (Tchécoslovaquie) du 8 juin 1994 au Conseil de Sécurité, mettant en cause le Secrétaire Général de l'ONU, l'accusant de ne pas avoir fourni les informations en sa possession qui permettaient de comprendre la situation. (Pas de communication du rapport de M. Dyaye de 1993 suggérant que des actes pouvant être qualifiés de génocide avaient été commis à l'encontre des Tutsi, du fax du Général Roméo Dallaire, des discours tenus sur la RTLM, etc.)

stratégie indirecte qui pourrait rétablir un certain équilibre. ». N'est-il pas on ne peut plus explicite ? Dans l'impossibilité de soutenir ouvertement le GIR, qui mène un génocide, à cause de « *la complicité objective de nos faux intellectuels remarquables relais d'un lobby Tutsi, auquel est également sensible une partie de notre appareil d'État* », il y a moyen de le faire secrètement.

Le président du GIR remercierait-il ainsi François Mitterrand, si ce soutien en armes et en munitions n'avait pas été fourni, prolongeant ainsi la guerre et le génocide ?

Le général Quesnot analyse la situation comme étant le résultat d'un complot anglo-saxon visant à soutenir la création d'une continuité territoriale Ouganda - Rwanda créant ainsi un « Tutsiland ». Reprenant mot pour mot le discours des génocidaires et la justification de leur « combat », le général se mêle de politique mais il ne fait pas preuve d'une grande clairvoyance : le FPR a gagné la guerre, mis fin au génocide, et aujourd'hui l'Ouganda ne forme pas avec le Rwanda, loin s'en faut, un Tutsiland !

Pourtant certains, au sein du gouvernement, avaient émis des doutes sur le bien-fondé de la politique menée depuis 1990 par la France au Rwanda et la note du ministre de la défense, Pierre Joxe, du 26 février 1993 le montre bien :

« Quant à Habyarimana, l'envoi de deux compagnies supplémentaires, après beaucoup d'autres démonstrations de soutien, fait qu'il se sent à présent l'un des dirigeants africains les mieux protégés par la France. Ce n'est pas la meilleure façon de l'amener à faire les concessions nécessaires. Or il est, par son intransigeance politique, et par son incapacité à mobiliser sa propre armée, largement responsable du fiasco actuel. »

Acceptant une victoire politique du FPR, seule issue possible à ses yeux pour éviter une victoire militaire du FPR, qu'il sait inéluctable si les militaires français ne participent pas massivement aux combats, Pierre Joxe suggère que le ministre de la coopération, Marcel Debarge, menace Habyarimana du retrait du soutien militaire de la France.

Pierre Joxe n'est pas entendu et Marcel Debarge, dépêché par François Mitterrand au Rwanda, encourage la création d'un front Hutu face au FPR en émettant de « *nettes et sévères mises en garde (urgence d'arriver à un compromis politique et de présenter un front uni face au FPR dans les prochains jours, illusion sur le succès possible d'une troisième force car le FPR imposera, s'il l'emporte, une politique totalitaire...)* ». Proposant ainsi un front ethnique il annihilera l'idée d'une troisième force issue de l'opposition démocratique.

Pierre Joxe est-il pour autant un de ces « *faux intellectuels, remarquable relais d'un lobby Tutsi* » ?

La voie hiérarchique faisant que le Chef d'État Major particulier, à l'époque le général Quesnot, ne peut s'adresser au Président de la République que sous couvert du Secrétaire Général de l'Elysée, Hubert Védrine en l'occurrence, celui-ci est donc directement impliqué.

Avons-nous entendu Hubert Védrine dénoncer cette politique? Il essaierait plutôt, encore aujourd'hui, de la couvrir.

En effet, n'écrit-il pas dans la « Lettre de l'institut François Mitterrand » N° 8, juin 2004, page 24 : « *[...] les dernières livraisons d'armes à l'armée rwandaise contre l'offensive Ougando-FPR ont continué quelques jours après le début des massacres, mais, bien sûr,*

ceux-ci n'ont pas eu lieu avec des armes françaises⁶ », confirmant ainsi le témoignage du colonel Luc Marchal de la MINUAR décrivant l'arrivée de trois avions, dont un chargé d'armes, à l'aéroport de Kigali, à destination des FAR, au tout début du génocide et contredisant ainsi de récentes dénégations d'Édouard Balladur⁷.

On comprend mieux qu'Hubert Védrine soutienne tant qu'il le peut le révisionnisme revendiqué de Pierre Péan qui a effectué un tri visiblement très sélectif des archives de François Mitterrand.

Ces documents montrent qu'un certain nombre de hauts responsables Français, dont le premier d'entre eux, le Président de la République, après avoir soutenu le gouvernement ségrégationniste et dictatorial du général Habyarimana, ont soutenu le gouvernement intérimaire rwandais (GIR) en sachant non seulement que ces gouvernements organisaient, puis perpétrèrent, un génocide, mais encore que le soutien de la France les aidait à préparer et à exécuter ce génocide.

Le génocide étant un crime imprescriptible et les « zones sombres », évoquées par le député Jean-Claude Lefort, devenant de plus en plus claires, ces responsables, politiques et militaires, devraient un jour avoir des comptes à rendre - notamment à la justice. Cela ne dépend que de la volonté politique des citoyens et de leurs représentants.

Georges Kapler
Commission d'Enquête Citoyenne pour la vérité sur l'implication française dans le
génocide des Tutsi au Rwanda

<http://www.enquete-citoyenne-rwanda.org/>

⁶ Cet argument est des plus fallacieux : le soutien au GIR et aux FAR retardait l'avance du FPR et prolongeait le génocide d'autant. Les armes légères et les machettes étaient achetées en Égypte et payées par des virements provenant de banques françaises, grâce à l'intervention du Ministre des affaires étrangères égyptien de l'époque, M. Boutros Boutros Ghali, qui deviendra, avec le soutien de la France et l'abstention des USA, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations unies (voir rapport C.E.C. et MIP).

⁷ Notamment sur France 3 après la diffusion du film « Tuez les tous » dans un droit de réponse de 10 minutes. Du jamais vu.

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le 6 mai 1994

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

(w)

- N O T E -

-ooOoo-

à l'attention de
Monsieur le Président de la République

Kigali, 45
O B J E T : Entretien avec le Chef de l'Etat intérimaire du Rwanda.

Mr le Docteur Théodore SINDIKUEWABO, président du Conseil National de Développement (CND), originaire du sud (Butare) nouveau chef de l'Etat, très âgé et de santé fragile, m'a appelé mercredi 4 mai à midi. Il désirait avoir un entretien téléphonique avec vous. Je lui ai dit que ce n'était pas possible pour l'instant et que je vous transmettrais le message qu'il voudrait bien me confier.

Il vous remercie de tout ce que vous avez fait pour le Rwanda et de l'accueil qui a été réservé à Paris à la délégation conduite par le ministre des Affaires Etrangères. Il désire la mise en application des accords d'Arusha mais estime que le FPR, très aidé par le président MUSEVENI de l'Ouganda, a pour seul objectif de s'emparer du pouvoir par la force à Kigali.

Sur le terrain le FPR refuse tout cessez-le-feu et aura incessamment atteint ses buts de guerre : le contrôle de toute la partie est du Rwanda y compris la capitale afin d'assurer une continuité territoriale entre l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Le Président MUSEVENI et ses alliés auront ainsi constitué un "Tutsiland" avec l'aide anglo-saxonne et la complicité objective de nos faux intellectuels remarquables relais d'un lobby tutsi auquel est également sensible une partie de notre appareil d'Etat.

L'instabilité de la région (Rwanda, Burundi, Zaïre et Tanzanie) est assurée pour des années : les Hutus majoritaires (85 %) au Rwanda et au Burundi n'accepteront pas le contrôle tutsi.

Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

L'introduction de l'ONU ou de l'OUA agréementée d'un zeste d'humanitaire pour nous donner bonne conscience n'empêchera pas les massacres en cours ; jusqu'ici l'effet a été plutôt inverse.

A travers le drame du Rwanda et l'abandon de fait d'années de coopération franco-rwandaise, sera-t-il possible de garantir à d'autres pays amis africains que des situations analogues ne nous conduiront pas à une réaction identique de repli ?

A défaut de l'emploi d'une stratégie directe dans la région qui peut apparaître politiquement difficile à mettre en oeuvre, nous disposons des moyens et des relais d'une stratégie indirecte qui pourraient rétablir un certain équilibre.



Général QUESNOT

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le 24 mai 1994

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

(M)

- N O T E -

à l'attention de Monsieur le Président de la République

OoO

Agathe
14X

O B J E T : Correspondance du docteur Théodore SINDIKUBWABO
Président par intérim du RWANDA.

Suite à l'appel téléphonique du Président du Rwanda dimanche 22 mai dont je vous ai rendu compte ce matin à 11 heures 30, l'attaché de Défense Rwandais à PARIS m'a fait parvenir à votre intention la lettre jointe adressée par fax.

Sur le terrain le rapport de forces, y compris à Kigali, est de plus en plus favorable au FPR avec l'aide matérielle, militaire et diplomatique de l'OUGANDA et la complicité implicite de toutes les autres puissances.

Le sommet régional n'aura pas lieu et il n'y aura pas de véritable cessez le feu avant la conquête totale du pouvoir par le FPR. L'arrivée au pouvoir dans la région d'une minorité dont les buts et l'organisation ne sont pas sans analogie avec le système des Khmers rouges est un gage d'instabilité régionale dont les conséquences n'ont pas été anticipées par ceux, y compris en France, dont la complicité et la complaisance sont patentées.

Le Gouvernement, suite à la mission de Monsieur Douste Blasy, veut rendre encore plus visible notre contribution humanitaire au Burundi et en Tanzanie. Monsieur Juppé, sans illusion excessive, se dit prêt à faire une nouvelle démarche diplomatique auprès de Monsieur Museveni afin qu'il fasse pression sur le FPR pour l'amener à respecter un cessez le feu. L'arrivée de 5500 hommes de l'ONU en renforcement de la MINUAR reste problématique compte-tenu du peu d'enthousiasme des états africains et de l'inertie américaine.

Quesnot

Général QUESNOT

KIGALI, le 22 Mai 1994

A Son Excellence Monsieur François MITTERRAND,
Président de la République Française.

PARIS

Excellence Monsieur le Président,

Je prends la liberté de Vous informer que la situation militaire au Rwanda, spécialement à KIGALI est très grave et même inquiétante dans la mesure où nos forces armées, faute de munitions, ont dû se retirer de l'aéroport international de KIGALI.

Comme Vous le savez, l'appui de l'Uganda au Front Patriotique Rwandais a été massif et déterminant. Les appels à la Communauté internationale, en vue d'inviter le Président MUSEVENI à mettre fin à son intervention pour permettre les négociations sont restés vains.

Monsieur le Président,

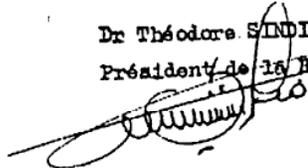
Depuis que, de par la Constitution, j'ai remplacé le Regretté Président Juvénal Habyarimana à la tête du pays, j'ai consacré mes efforts à pacifier le pays. En cela, le Gouvernement et l'Armée m'ont donné leur appui total et nous avons noté avec satisfaction l'arrêt des massacres interethniques, du moins dans la partie que nous contrôlons. Le Front Patriotique lui, a poursuivi des massacres massifs comme en a témoigné un Représentant du Haut Commissariat aux Réfugiés. Les progrès militaires du Front Patriotique risquent de rallumer le feu et replonger le pays dans une crise plus grave que la précédente.

Monsieur le Président,

Le Peuple Rwandais Vous exprime ses sentiments de gratitude pour le soutien moral, diplomatique et matériel que Vous lui avez assuré depuis 1990 jusqu'à ce jour. En son nom, je fais encore une fois appel à Votre généreuse compréhension et celle du Peuple Français en Vous priant de nous fournir encore une fois Votre appui tant matériel que diplomatique. Sans Votre aide urgente, nos agresseurs risquent de réaliser leurs plans et qui Vous sont connus.

C'est dans l'espoir que Vous nous manifesterez Votre habituelle compréhension que je Vous prie, Monsieur le Président, d'agréer les assurances de ma très haute considération.

Dr Théodore SINDIKUBABO
Président de la République





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Handwritten initials

26 FEV. 1993

Le Ministre de la Défense

006816

NOTE

pour

le Président de la République



O B J E T : RWANDA

Je reste préoccupé par notre position au Rwanda et par le rôle dans lequel nos 690 militaires peuvent se trouver entraînés, car l'armée rwandaise, de fait, ne se bat plus guère.

Il y a en ce moment 900.000 réfugiés dormant pratiquement en plein air entre les lignes du FPR et KIGALI. Leur seule présence est un facteur de troubles sérieux, et, bientôt, de situations incontrôlables.

Je vois mal le FPR renoncer à une victoire si proche et qui n'appelle sans doute même pas une offensive générale de sa part.

Je ne vois pas non plus comment faire revenir MUSEVENI à de meilleurs sentiments car nous n'avons pas sur lui de moyens de pression importants.

Quant à HABYARIMANA, l'envoi de deux compagnies supplémentaires, après beaucoup d'autres démonstrations de soutien, fait qu'il se sent à présent l'un des dirigeants africains les mieux protégés par la FRANCE. Ce n'est pas la meilleure façon de l'amener à faire les concessions nécessaires.

Or, il est, par son intransigeance politique, et par son incapacité à mobiliser sa propre armée, largement responsable du fiasco actuel.

.../...

- 2 -

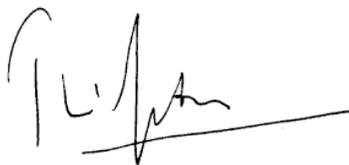
Si le FPR reprend son avance, nos soldats peuvent, au bout de quelques heures, se retrouver face aux rebelles.

Le seul moyen de pression un peu fort qui nous reste, - l'intervention directe étant exclue - me semble l'éventualité de notre désengagement :

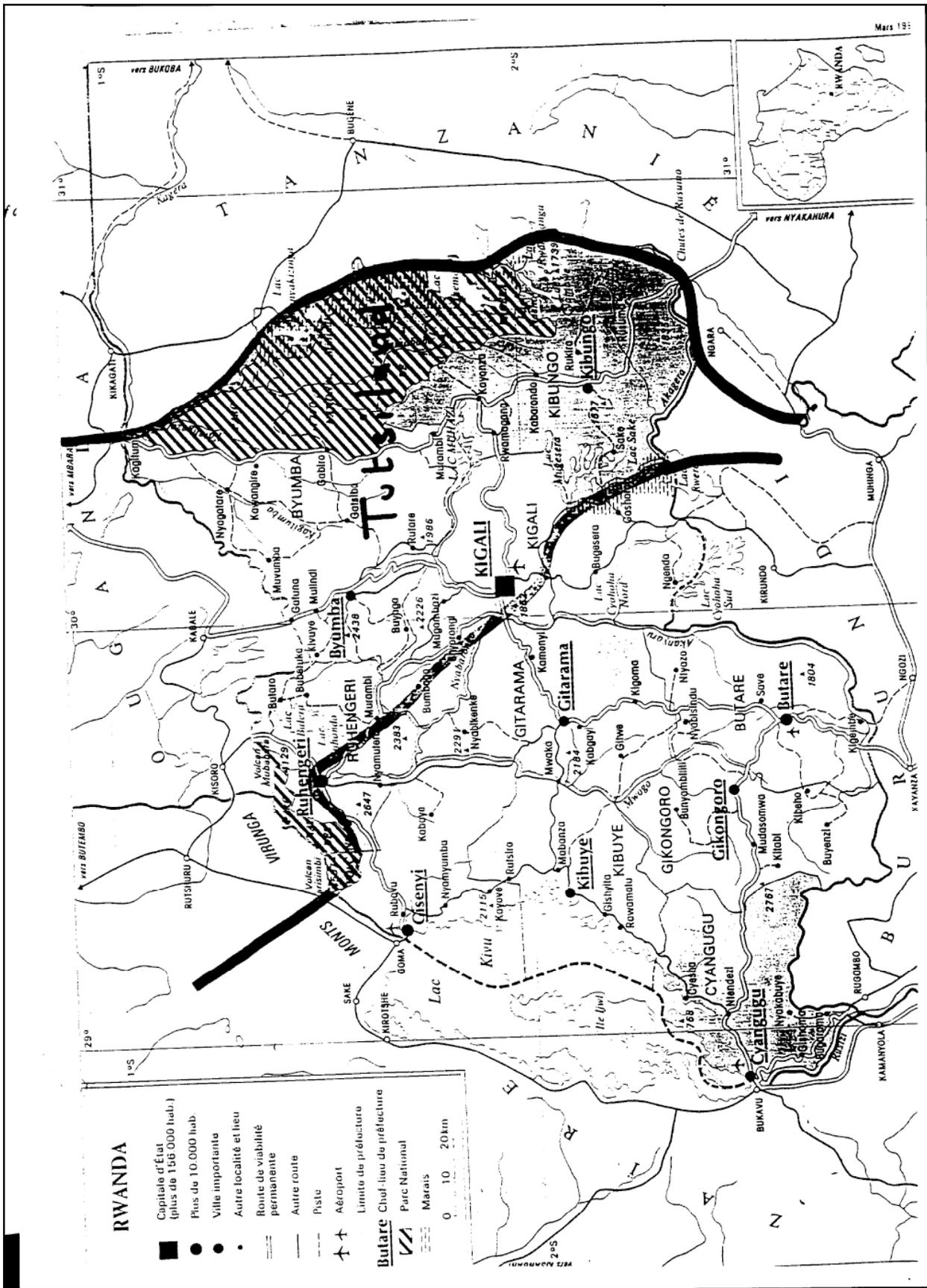
- présentée à HABYARIMANA comme une menace, elle peut l'amener à assouplir ses positions;

- présentée à MUSEVENI et au FPR comme une réponse possible à leurs propres concessions, elle pourrait les faire renoncer à une victoire militaire au profit de la seule victoire politique.

Marcel DEBARGE devrait, à mon avis, pouvoir disposer de cet argument pour faciliter sa mission.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. JOXE', with a long horizontal line extending to the right.

Pierre JOXE



Paris, le 2 mars 1993

Le Conseiller à la Présidence



NOTE

à l'attention de Monsieur le Président de la République

(S/c de Monsieur le Secrétaire Général)

-:-:-

Objet : RWANDA - MISSION DE M. DEBARGE

J'ai accompagné M. DEBARGE dans sa mission au RWANDA (27 - 28 février) et en OUGANDA (1er mars).

A KIGALI, le Ministre de la Coopération et du Développement a rencontré le Président HABYARIMANA, le Premier Ministre et les principaux Ministres. A KAMPALA il a eu un entretien de 2 heures avec le Président MUSEVENI.

1) - Au RWANDA

Sur le plan militaire, le Front Patriotique Rwandais (FRP) est à 25 kms de KIGALI et consolide ses positions. L'armée gouvernementale, touchée par les divisions politiques rwandaises, est inégalement motivée et ne se bat pas comme elle le devrait.

Mais surtout, le FPR, qui n'est pas accueilli en libérateur, pousse devant lui un million de personnes qui le fuient, soit 12 % de la population. Ces déplacés sont regroupés dans des camps aux portes mêmes de KIGALI (M. DEBARGE en a visité un où sont entassées 100.000 personnes).

Il suffit que le FPR accentue sa pression ou bombarde quelques camps pour que la capitale soit envahie. Ni le Président, ni le Gouvernement ne pourront faire face au désordre qui s'en suivra.

Sur le plan politique, contrairement aux engagements pris, aucun rapprochement n'est intervenu entre le Président HABYARIMANA et son Premier Ministre.

Le Président ne prend pas d'initiative et paraît dépassé. Rassuré par l'envoi de 2 compagnies supplémentaires il y a 15 jours, il ne cherche plus de compromis politique avec l'opposition. Convaincu de notre engagement à ses côtés, il ne peut croire que nous laisserons le FPR entrer en vainqueur dans KIGALI.

Le Premier Ministre et les opposants, favorables eux aussi à la présence et au maintien des troupes françaises, mais plus soucieux de chasser du pouvoir HABYARIMANA que de s'opposer au FPR malgré la crainte qu'il leur inspire, croient encore en leurs chances de s'imposer comme une troisième force.

Après les nettes et sévères mises en garde de M. DEBARGE (urgence d'arriver à un compromis politique et de présenter un front uni face au FPR dans les prochains jours, illusion sur le succès possible d'une troisième force car le FPR, minoritaire, imposera, s'il l'emporte, une politique totalitaire, rappel des objectifs limités de l'intervention militaire française ...), le Président et l'opposition ont cependant accepté de collaborer et de définir ensemble la position que défendra le Premier Ministre lors de sa rencontre avec le Chef du FPR à DAR-ES-SALAM le 3 mars ; rencontre qui pourrait permettre la reprise des négociations d'Arusha.

2 - En OUGANDA

Le Président MUSEVENI a une nouvelle fois affiché le plus total mépris pour HABYARIMANA qu'il tient pour responsable de la guerre. Il a également souligné les dangers de l'intervention militaire française au RWANDA.

Cependant, soucieux de montrer qu'il partage notre volonté de trouver une solution politique au conflit, il a accepté de jouer de son influence sur le FPR pour que celui-ci, dans une déclaration, s'engage :

- à respecter le cessez-le-feu et à se retirer sur ses positions antérieures au 8 février (les zones évacuées doivent être neutralisées),

- à commencer très rapidement son retrait sous le contrôle du Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN), dans l'attente de l'envoi d'observateurs des Nations-Unies.

3 - Les résultats obtenus à KIGALI et à KAMPALA restent pour l'instant théoriques, et la situation est pour nous de plus en plus délicate.

- Notre stratégie indirecte d'appui aux forces armées rwandaises a atteint ses limites.

- La protection de notre communauté et celle des autres expatriés implique que nous augmentions notre aide à l'armée rwandaise pour que KIGALI tienne.



Dominique PIN.

TR DFRA NEW YORK 2383

17/05/94 08H48 - 46050

3-DS	PR4
PR3 PR4	<i>lecture au Président</i>

=3-DS
-5NU
-CM1 CM2 CM3 SG SGP
-II=CMB II=CM5 4II=DAM PR3 PR4 ZMDH ZSAH ZASP ZSAM ZSTR CMC CM4 ZAM
-2CEL QIS AFI ECS ZDE SGE PR5 ZDJ ZDIP
- DIFF

TD DFRA NEW YORK 2383 LE 17 MAI 1994
NYRK LE 17/05/94 A 02H40

IMMEDIAT A L'OUVERTURE DES BUREAUX
CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE
ORIGINE : CHANC. DIPLO. REDACTEUR : S. BERMAN

NB : DISTRIBUTION SERVICES
AD DIPLOMATIE 2383 CQ KAMPALA 95
CQ DAR ES SALAM 91 CQ LUSAKA 41
CQ KINSHASA 86 CQ LILONGWE 25
CQ ADDIS ABABA 156 CQ NAIROBI 138
CQ WASHINGTON 1234 CQ LONDRES 1040
CQ BRUXELLES 228 CQ MINDEFENSE PARIS 1078
CQ ARMEES PARIS 812 CQ ACTION HUMANITAIRE 169
CQ MOSCOU 805

NB : SERVIR : NU - DAM - CMB - CM5
NB : MINDEFENSE : CM 21 - CM 22
TXT

OBJET : RWANDA - RESOLUTION 918

RESUME : LE CONSEIL DE SECURITE A ADOPTE CETTE NUIT LA RESOLUTION 918 SUR LE RWANDA QUI DECIDE D'AUGMENTER LES EFFECTIFS DE LA MINUAR A HAUTEUR DE 5 500 HOMMES. L'OBJECTIF PRIORITAIRE EST HUMANITAIRE : IL S'AGIT D'ASSURER LA PROTECTION DES POPULATIONS CIVILES ET L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE. DES ZONES PROTEGEES DOIVENT ETRE CREEES A CET EFFET. LE RWANDA A DEMANDE UN VOTE SEPRE POUR LA PARTIE B RELATIVE A L'EMBARGO SUR LES ARMES CONTRE LAQUELLE IL S'EST PRONONCE.

X X X

LA DELEGATION AMERICAINE A ANNONCE AU DEBUT DE LA SEANCE DE CONSULTATIONS INFORMELLES DU CONSEIL QUE LES ETATS-UNIS N POUVAIENT ACCEPTER LE DEPLOIEMENT IMMEDIAT DE 5 500 HOMMES. ILS SOUHAITAIENT PROCEDER A UN DEPLOIEMENT EN DEUX PHASES, LA PREMIERE CONSISTANT A REDEPLOYER LES OBSERVATEURS MILITAIRES ET UNE PARTIE DU BATAILLON GHANEEN REPLIE A NAIROBI, UNE DEUXIEME RESOLUTION DU CONSEIL ETANT NECESSAIRE SUR LA BASE D'UN NOUVEAU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL POUR AUTORISER L'ENVOI DES 5 500 HOMMES. LES AMERICAINS ONT CONDITIONNE LA MISE EN OEUVRE DE LA DEUXIEME PHASE A UNE DEFINITION PLUS PRECISE DU CONCEPT D'OPERATION, A LA COOPERATION DES PARTIES AUX PROGRES ACCOMPLIS EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU ET AUX RESSOURCES DISPONIBLES.

L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU CONSEIL ONT VIVEMENT REAGI EN FAISANT VALOIR QU'UNE DECISION AUSSI TIMOREE SERAIT TOTALEMENT INCOMPRISE DE L'OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE ALORS QUE TOUT LE MONDE RECONNAISSAIT QUE LA SITUATION AU RWANDA ETAIT UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE MAJEURE. LES AMERICAINS ONT FINALEMENT ACCEPTE UNE FORMULE DE COMPROMIS EN AUTORISANT L'ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS PREVUS ET EN DEMANDANT AU SECRETAIRE GENERAL UN NOUVEAU RAPPORT AFIN DE POURSUIVRE L'EXAMEN DE LA QUESTION ET 'AGIR EN TANT QUE DE BESOIN', CE QUI LAISSE L'OPTION D'UNE NOUVELLE RESOLUTION OUVERTE.

IL A ETE DECIDE D'ADOPTER LA RESOLUTION LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, LE

REPRESENTANT AMERICAIN AYANT LAISSE ENTENDRE QUE WASHINGTON RISQUAIT DE SOULEVER
DEMAIN DE NOUVELLES DIFFICULTES. CE TEXTE A DONC ETE ADOPTE DANS LA NUIT.

LE REPRESENTANT PERMANENT DU RWANDA A DEMANDE UN VOTE SEPRE SEPARÉ SUR LA PARTIE B DU
DISPOSITIF RELATIVE A L'EMBARGO SUR LES ARMES. CETTE FORMULE A ETE FINALEMENT
RETENUE, QUI A PERMIS L'ADOPTION DE LA RESOLUTION EN DEPIT DU VOTE NEGATIF DU RWANDA
SUR UNE PARTIE DU TEXTE. LA RESOLUTION A ETE COPARRAINEE PAR LES ETATS-UNIS, LE
ROYAUME-UNI, L'ESPAGNE, LA FRANCE, LA FEDERATION DE RUSSIE ET LA REPUBLIQUE TCHEQUE.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU GOUVERNEMENT INTERIMAIRE DU RWANDA, M.
BICAMUPAKA A PRONONCE UN DISCOURS EXTREMEMENT VIRULENT ET A CONNOTATION RACISTE EN
EVOQUANT NOTAMMENT "LA DOMINATION CRUELLE ET IMPITOYABLE DE LA MAJORITE HUTU PAR
UNE MINORITE TUTSI ALTIERE ET DOMINATRICE". IL A EGALEMENT DENONCE L'UGANDA CONTRE
LEQUEL IL A DEMANDE L'IMPOSITION D'UN EMBARGO.

CE DISCOURS A CHOQUE LES MEMBRES DU CONSEIL DONT CERTAINS ONT REGRETTE DANS
LEURS INTERVENTIONS LE TON ET LE CONTENU, LE REPRESENTANT PERMANENT DE
NOUVELLE-ZELANDE AYANT MEME CONTESTE LA LEGITIMITE DE M. BICAMUPAKA, QUI SELON LUI
REPRESENTAIT UNE FACTION ET NON UN ETAT.

JE TRANSMETS AU DEPARTEMENT PAR TELECOPIE NR 1120 LA RESOLUTION 918,
L'INTERVENTION QUE J'AI PRONONCEE AINSI QUE LE DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DU RWANDA./.

MERIMEE

JNE

DE

JEL

/K.C./
REPUBLIQUE RWANDAISE



CONSEIL NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
B. P. 352 KIGALI
CABINET DU PRESIDENT

Kigali, le 20 JUIN 1992

N° 321 /01.05

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Monsieur le Préfet de Byumba
à BYUMBA

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous demander, pour
l'affectation du don de UN MILLION de francs que le C.N.D. a
accordé aux réfugiés de Miyove, d'associer les Députés
BIGIRABAGABO Gervais et KALIBWENDE Innocent.
Ceux-ci devront nous faire rapport sur l'utilisation de ce don.

Franche collaboration.

Dr Théodore SINDIKUBWABO,
Président du Conseil National de
Développement

Copie pour information:

- Madame la Vice-Présidente du C.N.D.
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire-Député du C.N.D.
KIGALI
- Honorable Député KALIBWENDE Innocent
- Honorable Député BIGIRABAGABO Gervais

